

L'économie du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre accueille 5 800 établissements qui emploient 22 300 salariés, majoritairement dans le secteur tertiaire. Le commerce et le secteur médico-social sont les deux principaux pourvoyeurs d'emploi. Toutefois, le territoire se démarque par l'importance de ses emplois industriels dans la production d'électricité (en lien avec la présence d'une centrale nucléaire à Paluel), et dans l'agroalimentaire. L'emploi agricole est également bien représenté. Les emplois occupés par les femmes sont plus souvent à temps partiel et moins bien rémunérés que les emplois occupés par les hommes. Ces écarts sont manifestes dans le territoire comparativement au référentiel.

Le territoire est plutôt dynamique depuis ces dernières années, avec 500 créations d'établissements en moyenne chaque année et 400 cessations d'activité. L'emploi salarié a légèrement augmenté depuis 2008, fortement porté par le secteur de la production d'électricité. Pour autant, le territoire est plutôt spécialisé dans des activités pas toujours en essor au niveau national, tels l'agriculture ou l'industrie agroalimentaire. Enfin, de forts enjeux de renouvellement sont à prévoir dans les années à venir puisqu'un quart des personnes en emploi ont au moins 50 ans en 2011.

5 800 établissements structurent le territoire

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre compte 5 800 établissements (*illustration 1*), dont 4 000 relèvent du secteur marchand non agricole (*définitions*) et 2 400 emploient des salariés.

Que ce soit dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre ou dans le référentiel, les petits établissements prédominent : 59 % des établissements n'ont pas de salarié et 34 % ont moins de 10 salariés (respectivement 64 % et 29 % dans le référentiel). Pour autant, ces petits établissements génèrent peu d'emplois. En effet, les 24 établissements d'au moins 100 salariés génèrent 27 % de l'emploi salarié du territoire, soit autant que les 2 000 établissements de moins de 10 salariés (*illustration 2*). Ces proportions sont assez similaires dans le référentiel. Au total, les établissements emploient 22 300 salariés au 31 décembre 2012.

Les principaux établissements situés à Fécamp et sur la côte d'Albâtre

L'implantation d'une centrale nucléaire sur la commune de Paluel profite à l'emploi et en fait le premier employeur (privé ou public) du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre. Le centre hospitalier de Fécamp est le deuxième employeur de cette zone. La commune de Fécamp en est la troisième. (*illustration 3*).

1 5 800 établissements

Nombre d'établissements selon le champ d'appartenance

	Champ	Nombre
Marchand	Non agricole	4 066
	Agricole	1 163
Non marchand	Administration de l'État	26
	Collectivités territoriales	385
	Administration hospitalière	22
	Organisme de protection sociale obligatoire	4
	Associations	112
	Autre non marchand	7
	Ensemble	

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2012

2 Six établissements sur dix sont sans salarié

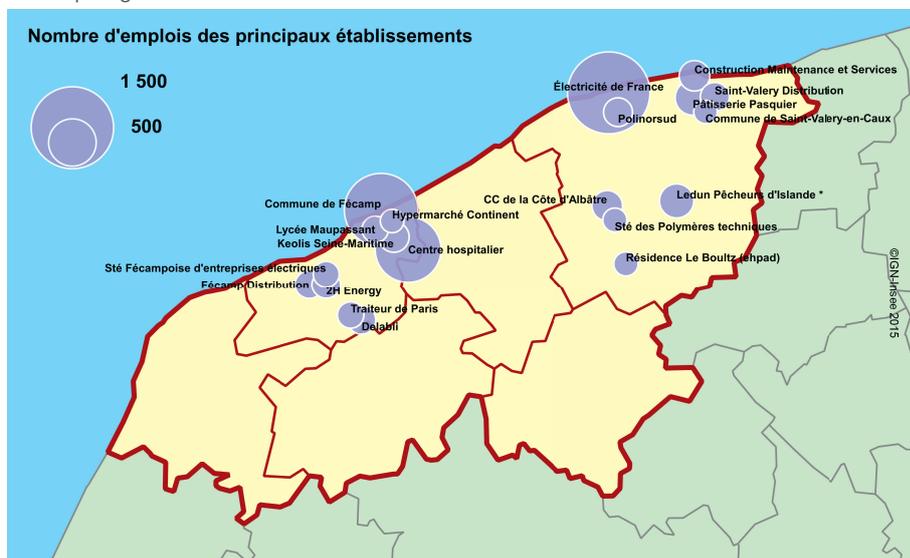
Établissements du territoire selon le nombre de salariés et part de l'emploi salarié (nombre, %)

Taille	Nombre	Part (%)	Part dans l'emploi salarié (%)
0 salarié	3 401	59	0
1 à 9 salariés	1 974	34	27
10 à 19 salariés	211	4	13
20 à 49 salariés	129	2	19
50 à 99 salariés	46	1	14
100 à 249 salariés	20	0	15
250 salariés ou plus	4	0	12
Ensemble	5 785	100	100

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2012

3 La centrale nucléaire est le plus gros employeur du territoire

Les 20 plus gros établissements du territoire en 2012



Source : Insee, Clap 2012

* Leduc Pêcheurs d'Islande, toujours existante en 2012, a été repris en 2013 par Delpéyrat et Delabli.

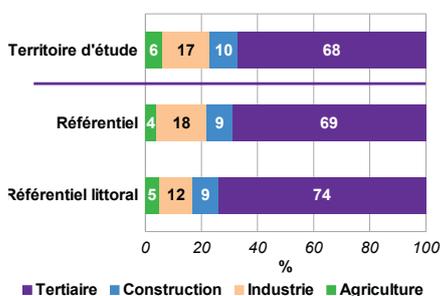
Une économie tertiaire tournée vers la sphère présentielle

Le secteur tertiaire est le principal secteur économique du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre (illustration 4), avec sept activités tertiaires parmi les dix principales activités exercées (illustration 5). Le commerce notamment concentre à lui seul 13 % des salariés de cette zone. Le secteur médico-social est également très présent, avec 11 % de l'emploi salarié. Cependant, ce n'est pas une spécificité propre au territoire puisque le secteur tertiaire est le principal gisement d'emplois salariés dans la majorité des territoires. Néanmoins, il est moins développé au regard du référentiel littoral.

L'industrie est presque autant présente que dans le référentiel, mais est plus fortement implantée que dans le référentiel littoral : 17 % contre 12 %. La présence de la centrale à Paluel contribue à la plus grande importance de l'industrie. La construction génère 10 % des emplois salariés dans le territoire, soit légèrement plus que dans les deux référentiels. Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre se démarque par la place encore importante de son agriculture. Elle procure un emploi à 5,5 % des actifs occupés, contre 4,3 %

4 68% de l'emploi est tertiaire

Emplois par secteur d'activité (%)



Source : Recensement de la population 2011

5 Sept des dix premiers secteurs d'activité sont dans le secteur tertiaire

Les 10 premiers secteurs d'activité en termes d'emploi salarié (%)

Activité	Exemples d'établissement	Part de l'emploi salarié (en %)
Commerce (y compris réparation d'automobiles et de motocycles)		12,7
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	CCAS, maisons de retraite	11,0
Construction		10,6
Enseignement	Collèges, lycées	9,4
Administration publique	Communes, EPCI	7,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Pâtisseries, Fab. de produits de la mer	7,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		7,3
Activités pour la santé humaine	Hôpitaux, cliniques	5,1
Hébergement et restauration		3,8
Transport et entreposage	Transport de voyageurs	3,2

Source : Insee, Clap 2012

dans le référentiel. Dans la communauté de communes du Cœur de Caux, c'est même 11 % de l'emploi local qui en dépend.

Le développement de l'emploi tertiaire est lié à celui de l'emploi dans la sphère présentielle, qui correspond aux activités à destination des personnes présentes sur place, comme par exemple une boulangerie (définitions). Ainsi, dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, cette sphère présentielle représente 69 % de l'emploi salarié, soit quatre points de plus que dans le référentiel. Dans le référentiel littoral, où trois emplois sur quatre relèvent du tertiaire, le poids de l'emploi présentiel y est cependant plus important (73 % de l'emploi salarié). L'économie présentielle est souvent considérée comme un des moteurs de développement des territoires de l'ère postindustrielle. C'est un facteur de stabilité pour un territoire car ces activités ne sont, en théorie, pas délocalisables.

Du fait de la forte importance de la sphère présentielle, les établissements employeurs du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre sont majoritairement autonomes. En effet, seulement 41 % des salariés de cette zone dépendent d'un centre de décision dont le siège social n'est pas implanté dans le territoire. Ce taux ne dépasse jamais 25 % pour les secteurs liés à la sphère présentielle (construction, hébergement-restauration ou activités immobilières). En revanche, dans l'industrie ou le secteur des transports, plus de 60 % des salariés dépendent d'un centre de décision extérieur au territoire.

Les métiers de services aux personnes ou aux collectivités sont nombreux

Les métiers qui offrent le plus d'emplois se concentrent dans les services aux personnes ou aux collectivités où le niveau de formation est peu élevé. Pour ces emplois, 1 180 sont

des agents d'entretien de locaux, 1 000 des aides à domicile ou aides ménagères, et 850 des assistants maternels (illustration 6).

6 1 200 agents d'entretien des locaux

Les 15 premiers métiers en termes d'emploi (nombre, %)

Famille professionnelle	Effectifs	%
Agents d'entretien de locaux	1 180	4,0
Aides à domicile et aides ménagères	990	3,4
Assistants maternels	850	2,9
Professeurs des écoles	720	2,5
Agriculteurs indépendants	690	2,4
Aides-soignants	680	2,3
Professeurs du secondaire	680	2,3
Employés des services au public	650	2,2
Infirmiers	560	1,9
Maîtrise des magasins	540	1,8
Agents de services hospitaliers	530	1,8
Techniciens des industries de process	490	1,7
Attachés commerciaux	480	1,7
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	450	1,5

Source : Recensement de la population 2011

Production d'électricité et fabrication de denrées alimentaires, spécificités du territoire

Quatre secteurs d'activité caractérisent ce territoire par rapport au référentiel. En premier lieu, en raison de la présence de la centrale de Paluel, la production d'électricité est la principale spécialisation de cette zone : il y a sept fois plus de salariés travaillant dans ce secteur que dans le référentiel (illustration 7). La production de denrées alimentaires (représentée notamment par le pâtisseries Pasquier ou l'établissement Traiteur de Paris) est l'autre principale spécificité du territoire. À un niveau moindre, le secteur des arts, spectacles et activités récréatives (principalement les casinos dans le territoire) est également plus présent. Il en est de même pour la fabrication de machines et d'équipements qui fonctionnent de manière mécanique ou thermique (avec notamment les établissements Paumier, ATMN et D2FC).

Des métiers agricoles également très présents

Quatre des cinq métiers les plus spécifiques relèvent de l'agriculture ou de l'agro-alimentaire et occupent chacun plus de 200 personnes : il s'agit des agriculteurs indépendants, des agriculteurs salariés, des ouvriers qualifiés et non qualifiés des industries alimentaires (illustration 8). Ces métiers sont deux à trois fois plus représentés que dans le référentiel.

7 La production d'électricité est sept fois plus présente dans le territoire que dans le référentiel

Secteurs d'activité spécifiques au territoire (indice de spécificité supérieur à 1,5)

Activité	Indice de spécificité	Nombre d'emplois salariés	Part dans l'emploi salarié (%)
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7,2	1 630	7,3
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2,1	1 630	7,3
Arts, spectacles et activités récréatives	1,7	460	2,1
Fabrication de machines et équipements n.c.a. *	1,6	280	1,3

Source : Insee, Clap 2012

Note de lecture : Le secteur de la production et distribution d'électricité compte 1 630 emplois salariés dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, ce qui correspond à 7,3 % de l'emploi. Ce secteur a un indice de spécificité de 7,2 ; cela veut dire qu'il est 7,2 fois plus présent dans le territoire que dans le référentiel.

8 Les métiers agricoles et de l'agro-alimentaire sont spécifiques au territoire

Métiers spécifiques au territoire (indice de spécificité supérieur ou égal à 1,5)

	Famille professionnelle	Effectifs	Indice de spécificité
Métiers très spécifiques	Agriculteurs salariés	270	3,1
	Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	450	2,7
	Agriculteurs indépendants	690	2,6
	Couvreur	180	2,2
	Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (hors transformation des viandes)	200	2,2
Métiers spécifiques	Professionnels de l'action sociale	120	1,7
	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	200	1,7
	Conducteurs de transport en commun sur route	200	1,7
	Techniciens des industries de process	490	1,6
	Conducteurs de véhicules légers	190	1,5
	Assistants maternels	850	1,5
	Bouchers	140	1,5
	Responsables magasinage	110	1,5
	Vendeurs en produits alimentaires	390	1,5

Source : Recensement de la population 2011

Note de lecture : Les agriculteurs salariés sont 270 dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre. Ces métiers sont très spécifiques au territoire : avec un indice de spécificité de 3,1, les agriculteurs salariés sont 3,1 fois plus représentés que dans le référentiel.

L'agriculture dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre : quelques chiffres clés

L'agriculture est très présente dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, avec 87 % des sols en terres agricoles, contre 70 % dans le référentiel. En 2010, 1 000 exploitations sont recensées dans le territoire (illustration 9), dont 700 moyennes ou grandes exploitations qui recouvrent 98 % de la surface agricole utilisée.

La grande culture prédomine sur le territoire (27,5 % des exploitations), tout comme la polyculture ou le polyélevage (25 % des exploitations). L'élevage bovin (21 % des exploitations) est bien représenté. Il s'agit essentiellement d'un élevage destiné à la production de lait. L'élevage d'ovins ou de caprins y est fréquent (17 % des exploitations, illustration 10).

Les surfaces agricoles utilisées (SAU) sont consacrées pour 35 % aux céréales et pour 36 % au fourrage et surfaces toujours en herbe. La culture de plantes industrielles (et notamment celle du lin) occupe presque le quart de la SAU. Les terres laissées en jachères sont rarissimes (moins de 1 % de la SAU).

En 2011, le territoire compte 1 400 emplois dans l'agriculture, répartis entre 930 agriculteurs exploitants et 470 ouvriers agricoles.

9 1 000 exploitations agricoles dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Taille (nombre et ha) des exploitations

	Nombre	SAU* totale (ha)	SAU moyenne (ha)
Petites exploitations	297	1 661	5,6
Moyennes et grandes exploitations	706	65 696	93,1
Ensemble des exploitations	1 003	67 357	67,2

Source : Agreste, recensement agricole 2010

* Surface agricole utilisée

10 Un territoire spécialisé dans les grandes cultures

Type des exploitations (nombre, %)

	Territoire d'étude	
	Nombre d'exploitations	Part (%)
Grandes cultures	276	27,5
Maraiçage et horticulture	34	3,3
Viticulture	0	0,0
Bovins lait	150	15,0
Bovins viande	60	6,0
Bovins mixte	32	3,2
Ovins, caprins et autres herbivores	167	16,7
Élevages hors sol	33	3,3
Polyculture, polyélevage, autres	251	25,0
Ensemble des exploitations	1 003	100

Source : Agreste, recensement agricole 2010

Le temps partiel chez les femmes est très marqué dans le territoire

Dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, il n'y a pas plus de contrats à durée limitée qu'ailleurs (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage, illustration 11). Ils représentent 16 % de l'ensemble des contrats. Le territoire se démarque par un plus faible développement de l'intérim qui représente 1 % des contrats, contre 2 % dans le référentiel.

Les contrats à temps partiel sont en revanche plus fréquents chez les femmes dans le territoire d'étude, que dans le référentiel : 38 % d'entre elles travaillent à temps partiel, soit 4 points de plus que dans le référentiel. Le temps partiel féminin est particulièrement présent dans l'administration, l'enseignement, la santé humaine ou l'action sociale (plus de la moitié des femmes), secteurs d'activité où 52 % des femmes en emploi travaillent. Le temps partiel masculin représente quant à lui 7 % des contrats sur le territoire d'étude comme dans le référentiel.

11 Pas plus de contrats à durée limitée qu'ailleurs

Caractéristiques des contrats de travail des salariés (%)

	Territoire d'étude	Référentiel
Type de contrat		
CDI	84,0	83,8
CDD	10,4	10,3
Intérim	1,2	2,2
Emplois aidés	1,4	1,0
Apprentissage et stage	3,0	2,7
Durée du contrat		
Temps partiel	23,4	20,4
Temps complet	76,6	79,6

Source : Recensement de la population 2011

Des salaires dans la moyenne du référentiel

La rémunération horaire nette des salariés du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre est de 11,7 euros en 2012 (illustration 12), soit un montant très proche de celle du référentiel. Toutefois, les cadres et les professions intermédiaires sont mieux rémunérés dans le territoire d'étude que dans le référentiel. À l'inverse, les ouvriers ou employés y sont moins bien rémunérés.

12 Des écarts de salaire importants entre femmes et hommes

Salaire horaire net des salariés en euros, selon le sexe

	Territoire d'étude	Référentiel
Salaire horaire net	11,7	11,9
Hommes	13,5	13,1
Femmes	9,9	10,5

Source : DADS 2012

Au plus fort de l'été, 600 emplois saisonniers

Le tourisme, ou encore l'agriculture, entraînent des pics d'activité favorisant l'emploi saisonnier qu'il s'agit de mesurer pour mieux appréhender son ampleur sur le territoire. D'autant qu'il est souvent associé à des conditions de travail plutôt défavorables (contrats courts en CDD, faibles rémunération, temps partiel, etc).

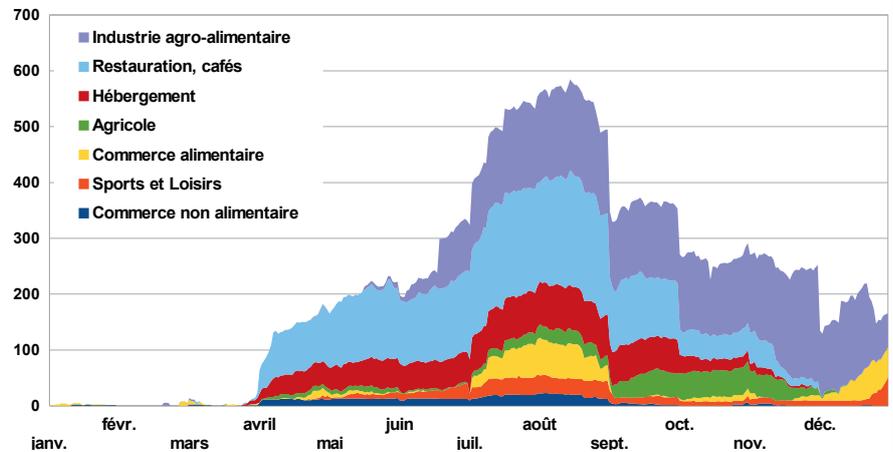
De janvier à mars, le territoire des Hautes Falaises ne présente pas de saisonnalité. Néanmoins, les emplois saisonniers commencent à apparaître assez tôt, dès le mois d'avril. Trois secteurs se distinguent principalement par leurs volumes respectifs d'emplois saisonniers : la restauration, l'hôtellerie et, à partir de juin, l'industrie agro-alimentaire (illustration 13).

Le nombre d'emplois saisonniers est maximal durant l'été, avec 600 emplois au mois d'août, dont 200 dans la restauration, 150 dans l'industrie agro-alimentaire, 75 dans l'hôtellerie et 50 dans le commerce alimentaire.

Les emplois saisonniers sur le territoire perdurent jusqu'à la fin de l'année mais diminuent de moitié par rapport à l'été.

13 Jusqu'à 600 emplois saisonniers au mois d'août

Variation journalière de l'emploi saisonnier par secteur d'activité (nombre d'emplois saisonniers)



Source : DADS 2012

La saisonnalité dans le secteur agricole ne commence réellement que début septembre. Les emplois saisonniers dans l'industrie agro-alimentaire affichent un volume important constant de juin à décembre. Après un pic en juillet-août,

le secteur du commerce alimentaire profite d'un regain de saisonnalité courant décembre, avec l'arrivée des fêtes de fin d'année.

Point méthode : l'estimation de l'emploi saisonnier

En l'absence de contrat dit "saisonnier" dans le code du travail, une mesure de l'emploi saisonnier consiste à repérer le caractère saisonnier d'une activité à partir de sa série annuelle d'emploi (source DADS, champ salarié marchand). Le repérage se fait au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités françaises (732 postes) sur les trois critères suivants :

- le nombre d'emplois salariés est au moins égal à 50 ;
- le niveau maximal de l'emploi au cours de l'année est nettement supérieur à son niveau de référence (1er quartile de la série annuelle d'emploi augmenté de 5 %) ;
- la saisonnalité de l'activité est reproduite deux années consécutives, et ce, de manière semblable.

Une fois déclarée saisonnière, l'emploi saisonnier de l'activité correspond à l'emploi au dessus de son niveau de référence. Sur le territoire, 17 activités ont été retenues comme saisonnières. Elles ont été ensuite regroupées en 7 secteurs d'activité :

Secteur d'activité	Activités détaillées
Industrie agro-alimentaire	- Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques - Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
Restauration, cafés	- Restauration traditionnelle - Restauration de type rapide - Débits de boissons
Hébergement	Hôtels et hébergement similaire (<i>hébergement similaire : services de centres ou villages de vacances avec service de chambre...</i>)
Agricole*	- Culture de céréales (sauf le riz), de légumineuses et de graines oléagineuses - Culture et élevage associés - Activités de soutien aux cultures (<i>activités agricoles exécutées pour le compte d'un tiers en matière de préparation des terres, récolte, traitement des récoltes... ; mise à disposition de machines agricoles avec conducteur et personnel...</i>) - Commerce de gros (commerce inter-entreprises) de matériel agricole
Commerce alimentaire	- Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - Supermarchés - Hypermarchés
Sports et Loisirs	- Activités de clubs de sports - Autres activités récréatives et de loisirs (<i>exploitation de jeux fonctionnant au moyen de pièces de monnaie type flipper, billard... ; activités des parcs de loisirs sans hébergement ; marinas ; foires et salons de nature récréative ; activités des plages telle la location de cabines de bain ; discothèques ou pistes de danse...</i>)
Commerce non alimentaire	- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé - Autres commerces de détail spécialisés divers (<i>souvenirs, matériel photographique...</i>)

* Dans les DADS, les données sur le champ agricole sont sous-estimées. L'emploi saisonnier estimé dans le secteur agricole est donc un minorant.

Dans le territoire d'étude comme ailleurs, le salaire horaire net des hommes est supérieur à celui des femmes. Néanmoins, cet écart de salaire est nettement plus élevé dans ce territoire (3,6 euros) que dans le référentiel (2,7 euros) et augmente avec la catégorie sociale : alors que l'écart femme-homme est de 0,6 euros pour les ouvriers non qualifiés, il est de 6,3 euros pour les cadres. Les écarts de salaire entre les ouvriers non qualifiés et les cadres sont nettement plus importants parmi les hommes (15,5 euros) que parmi les femmes (9,8 euros).

L'hébergement-restauration offre les salaires les plus modestes (9,2 euros nets de l'heure) et proches de ceux observés dans le référentiel. À l'opposé, le secteur de l'énergie propose les salaires les plus rémunérateurs (21,5 euros de l'heure) ; l'écart avec le référentiel y est important : 5,7 euros au détriment de celui-ci.

La présence de la centrale nucléaire de Paluel démarque le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre en termes de rémunérations : haut salaire des cadres, meilleure rémunération des professions intermédiaires, hauts revenus dans le secteur de l'énergie.

500 créations d'établissements en moyenne par an sur 2008-2013, 400 cessations

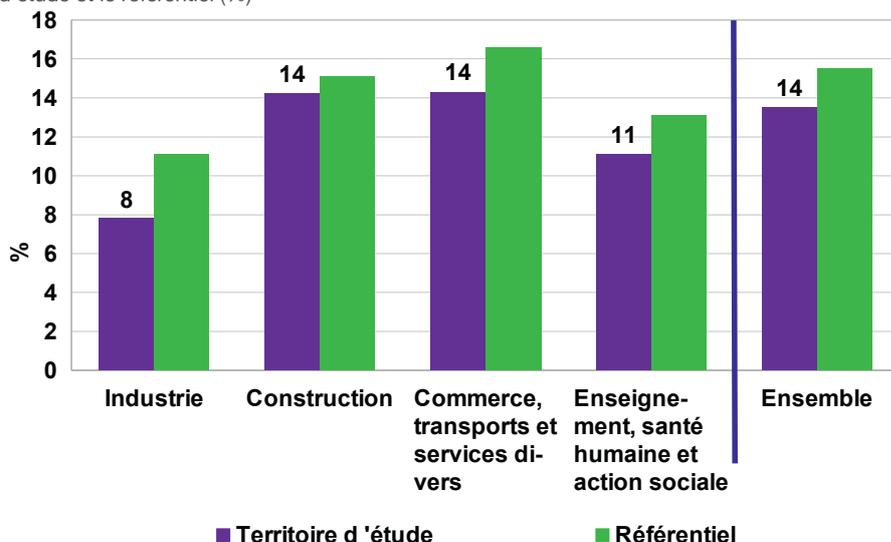
Sur la période 2008-2013, en moyenne, chaque année 500 établissements⁵ se créent dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, pour moitié des auto entreprises. Sept établissements créés sur dix exercent dans le tertiaire (un tiers dans le commerce, deux tiers dans les services). Dans le même temps, 410 établissements cessent leur activité.

Le taux de création moyen annuel des établissements est de 13 % (illustration 14), soit un dynamisme inférieur au référentiel ou au référentiel littoral (15 % pour les deux). Au sein du territoire, la communauté de communes de Campagne de Caux (Goderville) affiche le plus fort taux de création (15 %) devant celle de Cœur de Caux (Fauville-en-caux, 14 %). Les EPCI de Fécamp et de la Côte d'Albâtre (Cany-Barville) suivent à hauteur de 13 % chacun.

La construction, le commerce et les services sont les activités qui présentent le plus fort renouvellement d'établissements : les taux de création et de cessation sont les plus élevés. Ceci s'explique en partie par le fait que ces activités se composent de plus petites structures, plus sujettes aux mouvements. A contrario, l'industrie présente plus de stabilité.

14 Un dynamisme du tissu productif plus faible que dans le référentiel

Taux de création moyen annuel des établissements par grand secteur d'activité, dans le territoire d'étude et le référentiel (%)



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2008 - 2013, champ marchand non agricole
 Note de lecture : Les créations d'établissements dans l'industrie représentent en moyenne par an 8 % des établissements présents sur le territoire sur la période 2008 - 2013 ; ce taux de création d'établissement est de 11 % dans le référentiel.

15 60 emplois de plus par an grâce aux emménagements d'établissements sur le territoire

Évolution moyenne de l'emploi lié au renouvellement des établissements entre 2008 et 2013 (nombre)

Secteur d'activité		Évolution de l'emploi par an
Créations, Cessations, Transferts d'établissements	Industrie	- 40
	Construction	- 20
	Commerce, transports et services divers	+ 110
	Enseignement, santé humaine et action sociale	+ 10
	Ensemble des créations, cessations, transferts	+ 60
Établissements pérennes	Industrie	+ 60
	Construction	+ 0
	Commerce, transports et services divers	- 50
	Enseignement, santé humaine et action sociale	+ 20
	Ensemble des établissements pérennes	+ 30
Ensemble des établissements	Industrie	+ 20
	Construction	- 20
	Commerce, transports et services divers	+ 60
	Enseignement, santé humaine et action sociale	+ 30
	Ensemble des établissements	+ 90

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2008 - 2013, champ marchand non agricole

Sur la même période, 96 établissements en moyenne par an ont emménagé dans le territoire, tandis que 94 établissements ont déménagé du territoire. Comme pour les créations et cessations, le secteur du commerce et des services connaît le plus de transferts d'établissements, tandis que l'industrie en connaît le moins.

Par ailleurs, deux établissements sur trois présents en 2008 existent encore trois ans plus tard, et la moitié a fêté sa cinquième année d'existence. Les taux de survie sur

le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre sont légèrement plus élevés que sur le référentiel. Les établissements emménageant dans le territoire (transferts entrants d'établissement) ont un taux de survie supérieur aux autres établissements. Par exemple, 75 % des établissements entrants existent encore trois ans plus tard (contre 60 % pour les créations), et 58 % cinq ans plus tard (contre 45 % pour les créations).

⁵Établissements du champ marchand hors agriculture

Des mouvements d'établissements qui se traduisent par des gains d'emploi

Entre 2008 et 2013, les transferts d'établissements (emménagements et déménagements) ont permis de gagner en moyenne 70 emplois par an. À l'inverse, les créations d'établissements ont généré moins d'emplois que n'en ont détruit les établissements cessés sur le territoire (- 10 emplois). Au total, les mouvements d'établissements (créations, cessations, transferts) se sont traduits par 60 emplois supplémentaires par an en moyenne (illustration 15).

Les gains d'emplois concernent majoritairement le secteur du commerce et des services et dans une moindre mesure le secteur de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale.

Concernant les établissements pérennes sur le territoire, l'emploi a lui aussi progressé, principalement grâce à l'industrie et, dans une moindre mesure, au secteur de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale.

Les différents EPCI composant le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre ne participent pas tous de la même manière au gain total d'emplois. Entre 2008 et 2013, les communautés de communes de Campagne de Caux (Goderville), de Criquetot-L'Esneval, et de Côte d'Albâtre affichent un certain dynamisme en termes de créations d'emplois, avec 20 à 40 emplois créés en moyenne chaque année. Les EPCI de Fécamp et du canton de Valmont ont quant à eux un emploi plutôt stable. En revanche, entre 2008 et 2013, la communauté de communes de Coeur de Caux (Fauville-en-Caux) est la seule à avoir perdu de l'emploi (- 10 emplois).

L'emploi salarié a résisté à la crise

Du 4^e trimestre 2008 au 4^e trimestre 2014, l'emploi salarié marchand⁶ a progressé de 1,1 % dans le territoire, soit 150 emplois de plus (illustration 16). Cette hausse de l'emploi est essentiellement portée par le secteur de la production d'électricité (centrale nucléaire de Paluel). Toutefois, hors production d'électricité, l'emploi résisterait mieux que le référentiel avec une baisse de moindre ampleur (- 2,6 %, contre - 5,2 %). Cela concerne à la fois l'industrie (- 6,3 % contre - 9,7 %) et la construction (- 7,2 % contre - 15,8 %). A contrario, certains secteurs sont plus touchés tels que le transport et l'entreposage, lequel affiche une baisse de 20 % alors qu'il est stable dans le référentiel.

16 400 emplois supplémentaires dans la production d'électricité entre 2008 et 2014

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité entre décembre 2008 et décembre 2014 (nombre)

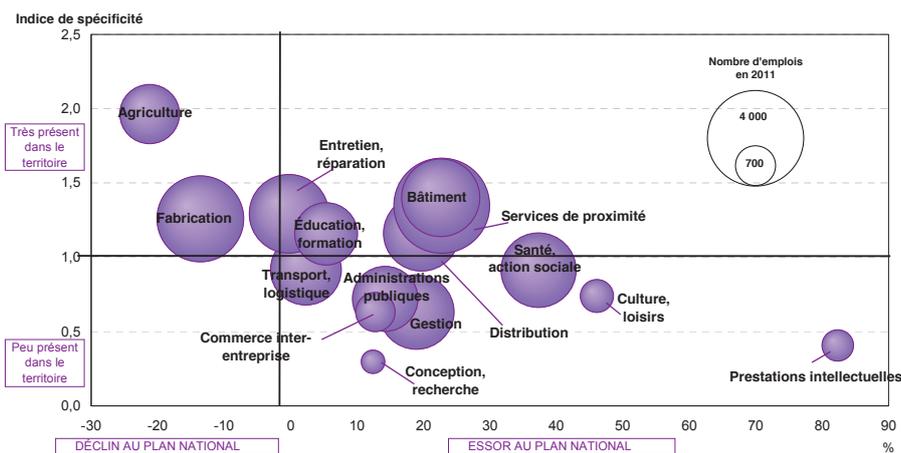
Emploi salarié - tous secteurs d'activité	Évolution 2008 - 2014	
	Solde	Effectifs 2014
Emploi salarié - tous secteurs d'activité	+ 150	14 000
dont secteurs en hausse		
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	+ 420	1 780
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	+ 210	2 150
Activités sportives, récréatives et de loisirs	+ 100	300
Publicité et études de marché	+ 70	80
Réparation et installation de machines et équipements	+ 70	370
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	+ 60	90
dont secteurs en baisse		
Hébergement	- 60	280
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	- 60	60
Activités immobilières	- 80	180
Fabrication d'équipements électriques	- 90	200
Transports terrestres et transport par conduites	- 100	430
Construction	- 160	2 210

Source : Insee, Epure

Champ : salarié hors agriculture, hors administration, santé humaine et action sociale et hors intérim

17 Des spécificités d'emploi local sur des activités plutôt en déclin au plan national

Structure fonctionnelle du territoire et évolution nationale de l'emploi de 1999 à 2011



Note de lecture : Entre 1999 et 2011, le nombre d'emplois dans les prestations intellectuelles a augmenté de 82 % au plan national. Le territoire d'étude compte 430 emplois dans les prestations intellectuelles ; cette fonction est moins représentée dans le territoire qu'au plan national, avec un indice de spécificité à 0,4.

Source : Recensements de la population 1999 et 2011

Des spécificités d'emploi local sur des activités plutôt en déclin au plan national

Les fonctions (définitions) spécifiques au territoire ne connaissent pas ou peu d'essor de l'emploi au plan national (illustration 17). Ainsi, de 1999 à 2011, alors que l'agriculture est très représentée dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre par rapport au reste de la France, l'emploi national agricole s'atrophie de 21 %. La fabrication, également fortement représentée, perd 14 % de ses emplois. À l'inverse, la croissance de l'emploi est très forte parmi les prestations intellectuelles (+ 82 %) et

dans la fonction culture-loisirs (+ 46 %). Cependant, ces fonctions sont peu représentées dans le territoire d'étude et procurent du travail à un nombre limité de personnes (environ 3 % des actifs occupant un emploi de ce territoire). La structure des fonctions sur le territoire apparaît donc plutôt défavorable à la croissance de l'emploi, même si le bâtiment et les services de proximité, qui connaissent une croissance de l'emploi au niveau national (+23 %), sont légèrement surreprésentés dans le territoire.

⁶ Il s'agit du champ marchand hors agriculture, hors secteur de l'enseignement, de la santé humaine, de l'action sociale et hors emplois intérimaires. Le champ est donc plus restreint que celui utilisé dans le paragraphe précédent sur la démographie d'entreprise.

18 7 500 seniors de 50 ans ou plus

Secteurs d'activité où les seniors sont nombreux (nombre, %)

	50 ans ou plus	
	Effectifs	Part (%)
Ensemble de l'emploi	7 550	26
dont Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 000	30
Administration publique	720	30
Activités pour la santé humaine	480	29
Agriculture, sylviculture et pêche	460	28
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	450	29
Transports et entreposage	320	31
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	170	30
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	140	36
Activités des ménages en tant qu'employeurs	130	51
Fabrication d'équipements électriques	130	60
Activités financières et d'assurance	110	30

Source : Recensement de la population 2011

19 Les services aux personnes particulièrement concernés par des départs à la retraite

Métiers où les seniors sont nombreux (nombre, %)

Famille professionnelle	50 ans ou plus	
	Effectifs	Part (%)
Agents d'entretien de locaux	390	32,9
Aides à domicile et aides ménagères	380	38,0
Assistantes maternelles	330	38,9
Agriculteurs indépendants	280	40,5
Maîtrise des magasins	210	38,2
Employés de maison et personnels de ménage	150	55,6
Techniciens des industries de process	150	30,0
Agents de services hospitaliers	140	27,2
Secrétaires bureautiques et assimilés	130	34,6
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	110	30,8

Source : Recensement de la population 2011

D'importants enjeux de renouvellement de main d'oeuvre

En 2011, parmi les actifs occupant un emploi dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, 26 % (soit 7 500 personnes) sont âgés d'au moins 50 ans ; c'est 1,5 point de moins que dans le référentiel. Les enjeux de renouvellement de main d'oeuvre à court ou moyen terme sont toutefois importants pour les entreprises, particulièrement dans les secteurs de l'action sociale et de l'administration publique où le volume d'emploi à renouveler est le plus important (1 700 personnes). La fabrication d'équipements électriques et les activités des ménages (ménage, garde d'enfants, employés de maison, ...) sont les secteurs les plus concernés par le renouvellement de main-d'oeuvre (respectivement 50 % et 60 % des effectifs), mais ils ne représentent que 260 personnes (*illustration 18*).

Concernant les métiers, les services aux personnes sont particulièrement concernés par les départs à la retraite (*illustration 19*). Ainsi, plus de la moitié des employés de maison sont des seniors. Les assistants maternels, les aides à domicile ou les aides ménagères, sont deux sur cinq à avoir au moins 50 ans. La forte proportion de seniors parmi les agriculteurs indépendants (41 %) engendre d'importants enjeux en termes de la transmission de leurs exploitations.